

Numéro d'identification de client (1)		Secteur (2)		Date (mm/jj/aaaa) (3)	
Renseignements sur le paiement DESTINATAIRE (6)				Numéro de la facture (4)	
				Renseignements sur la facturation 416-250-7250 1-800-668-0128	
Modalités de paiement		Numéro de permis ou d'enregistrement		Date d'échéance (mm/jj/aaaa) (5)	

N° de ligne	Description	Prix*	Quantité (10)	Montant
1.	Cotisation pour la période du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 (7)	2 116,32 \$	1	2 116,32 \$
2.	Cotisation pour d'autres services (8)	34,90 \$	1	34,90 \$

*Le prix pourra être arrondi à deux décimales. Veuillez consulter le www.fsrao.ca/evaluation pour obtenir plus de renseignements sur l'évaluation.

Montant dû (CAD) (12)

Avis de remise (9)

Numéro d'identification de client
Numéro de la facture
Date d'échéance (mm/jj/aaaa)
Montant dû (CAD)
Montant remis (CAD)

Veuillez détacher cette section et la retourner avec votre paiement. Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de **l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (10)** (voir ci-dessous).

Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (11)
C.P. 9572, SUCC A
Toronto (Ontario) M5W 2K3

Options de paiement : Veuillez vous reporter au verso. **Des intérêts seront imposés sur tous les comptes en souffrance.**

Numéro de référence

1. Numéro d'identification du client (aux fins de référence)
2. Secteur des prêts et fiducies
3. Date de facturation
4. Numéro de la facture
5. Date d'échéance
6. Destinataire
7. Évaluation des droits (pour plus de détails, voir la question 1 de la foire aux questions du secteur des prêts et fiducies, qui traite du mode de calcul)
8. La cotisation pour les autres services correspond à la part revenant à votre organisation des frais que le ministère des Finances a engagés pour que l'ARSF puisse s'acquitter de sa fonction de réglementation et au titre des secteurs réglementés, ce qui comprend le fonctionnement du Tribunal des services financiers.
9. Avis de remise à remettre avec le paiement
10. Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de l'ARSF
11. Adresse de remise du paiement
12. Montant total à payer à la date d'échéance